

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 D 00147

Numéro SIREN : 453 165 409

Nom ou dénomination : SCINTIDOME

Ce dépôt a été enregistré le 24/05/2023 sous le numéro de dépôt 3780

Sylvie MINGUET  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes  
s.minguet@cabinet-vma.fr

Alexandre VOLLE  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes  
a.volle@cabinet-vma.fr

DEPOT N° 3780  
DU 24 mai 2023

***SELAS SCINTIDOME***

***105 Avenue de la République***

***63000 CLERMONT FERRAND***

**POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME**

***Dossier financier de l'exercice***

***Période du 01/01/2022 au 31/12/2022***

***Activité : Service Scintigraphie***

Désignation de l'entreprise : SELAS SCINTIDOME		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 105 Avenue de la République		63000 CLERMONT FERRAND	
Durée de l'exercice précédent* 1 2		Néant <input type="checkbox"/> *	
Numéro SIRET* 4 5 3 1 6 5 4 0 9 0 0 0 1 3			
		Exercice N clos le, 13 11 22 02 21	
		N-1, 13 11 22 02 21	
		Net 3	
		Net 4	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
Frais d'établissement *	AB		
Frais de développement *	CX		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		
Fonds commercial (1)	AH		
Autres immobilisations incorporelles	AJ	159 187	106 273
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
Terrains	AN		
Constructions	AP	144 473	144 473
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 923 901	1 598 254
Autres immobilisations corporelles	AT	3 376 223	732 423
Immobilisations en cours	AV		
Avances et acomptes	AX		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
Autres participations	CU		
Créances rattachées à des participations	BB		
Autres titres immobilisés	BD		
Prêts	BF		
Autres immobilisations financières*	BH	499	499
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>6 604 283</b>	<b>2 581 423</b>
Matières premières, approvisionnements	BL	27 957	27 957
En cours de production de biens	BN		
En cours de production de services	BP		
Produits intermédiaires et finis	BR		
Marchandises	BT		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	107 338	9 777
Autres créances (3)	BZ	27 171	27 171
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	214 703	14 170
Disponibilités	CF	1 612 548	1 612 548
Charges constatées d'avance (3)*	CH	17 925	17 925
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>2 007 642</b>	<b>23 948</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>8 611 925</b>	<b>2 605 371</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : 499	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

COMPTES DE RÉGULARISATION

DIVERS

CÉLÉBRATION

Désignation de l'entreprise : SELAS SCINTIDOME

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....6.0.....0.0.0.....)	DA	60 000	60 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	6 000	6 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	1 812	50
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	1 170 098	481 761
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 237 910	547 812
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		42 000
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		42 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 165 397	2 657 793
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	4 876	15
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	9 521	5 800
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	224 198	179 744
	Dettes fiscales et sociales	DY	342 479	176 212
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	17 924	1 767 288
Autres dettes	EA	4 247	4 247	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	4 768 644	4 791 100	
<b>(V)</b>	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	6 006 554	5 380 911	
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 082 605	2 233 971	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 006 554.40 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 345 391.15 Euros et dégageant un bénéfice de 1 170 098.22 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Sortie d'un associé qui exerçait son activité au sein de la Société à compter du 31/08/2022.

En 2021 la Société avait réalisé des travaux d'agencement nécessaires à l'installation du TEP SCAN, mis en service au 25 novembre 2021.

Au 31 décembre 2021, les dettes sur immobilisations s'élevaient à 1.767 K€.

En 2022 les emprunts bancaires liés au financement de ce projet ont été intégralement libérés et les dettes susvisées apurées.

A la date d'arrêté des comptes, toutes les mesures de restriction liées à la pandémie de COVID-19 ont été levées.

Une période transitoire de sortie d'urgence sanitaire a été déclarée du 02 juin 2021 au 31 juillet 2022.

Les conséquences liées à cette crise sanitaire, nées au cours d'exercices antérieurs et toujours en cours en 2022 sont :

- Report de 6 mois pour le paiement des redevances de crédit-bail représentant un montant global de 49.689 €,
- Report de 6 mois des mensualités de l'ensemble des emprunts bancaires représentant un montant global différé de 132.286 €.

Par ailleurs, la crise géopolitique actuelle déstabilise l'ensemble de notre économie et génère un contexte fortement inflationniste.

La Société SCINTIDOME a été faiblement impactée par les hausses de prix des charges externes en 2022.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A ce jour, le conflit russo-ukrainien a des retentissements sur l'économie mondiale générant des incertitudes sur l'évaluation de l'inflation et les délais d'approvisionnement.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### **Informations générales complémentaires**

Activité : Service de médecine nucléaire.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL</b>	134 087		25 100
Installations générales agencements aménagements des constructions	144 473		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 936 192		951
Installations générales agencements aménagements divers	3 227 462		62 517
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	167 206		44 072
<b>TOTAL</b>	6 475 332		19 396
Prêts, autres immobilisations financières	5 145		
<b>TOTAL</b>	5 145		
<b>TOTAL GENERAL</b>	6 614 564		5 704

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			159 187	159 187
<b>TOTAL</b>			159 187	159 187
Installations générales agencements aménagements constr.			144 473	144 473
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		11 340	2 923 901	2 923 901
Installations générales agencements aménagements divers		0	3 164 945	3 164 945
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	211 278	211 278
<b>TOTAL</b>		11 339	6 444 597	6 444 597
Prêts, autres immobilisations financières		4 646	499	499
<b>TOTAL</b>		4 646	499	499
<b>TOTAL GENERAL</b>		15 985	6 604 283	6 604 283

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>	84 810	21 462		106 273
Installations générales agencements aménagements constr.	144 473			144 473
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 362 602	246 992	11 340	1 598 254
Installations générales agencements aménagements divers	393 529	189 386		582 915
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	126 123	23 385		149 508
<b>TOTAL</b>	2 026 728	459 762	11 340	2 475 150
<b>TOTAL GENERAL</b>	2 111 539	481 224	11 340	2 581 423

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	21 462				
<b>TOTAL</b>	21 462				
Instal.techniques matériel outillage indus.	246 992				
Instal.générales agenc.aménag.divers	189 386				
Matériel de bureau informatique mobilier	23 385				
<b>TOTAL</b>	459 762				
<b>TOTAL GENERAL</b>	481 224				

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	42 000		42 000		
<b>TOTAL</b>	<b>42 000</b>		<b>42 000</b>		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	3 553	6 225			9 777
Autres provisions pour dépréciation	5 660	8 510			14 170
<b>TOTAL</b>	<b>9 212</b>	<b>14 735</b>			<b>23 948</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>51 212</b>	<b>14 735</b>	<b>42 000</b>		<b>23 948</b>
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation financières</b>		<b>6 225</b>	<b>42 000</b>		

### Etat des échéances des créances et des dettes

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	499	499	
Autres créances clients	107 338	107 338	
Personnel et comptes rattachés	86	86	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 615	9 615	
Divers état et autres collectivités publiques	278	278	
Groupe et associés	8 000	8 000	
Débiteurs divers	9 192	9 192	
Charges constatées d'avance	17 925	17 925	
<b>TOTAL</b>	<b>152 932</b>	<b>152 932</b>	

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 025 230	339 191	1 888 115	1 797 924
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	140 167	140 167		
Fournisseurs et comptes rattachés	224 198	224 198		
Personnel et comptes rattachés	50 786	50 786		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	64 572	64 572		
Impôts sur les bénéfices	215 795	215 795		
Autres impôts taxes et assimilés	11 327	11 327		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 924	17 924		
Groupe et associés	4 876	4 876		
Autres dettes	4 247	4 247		
<b>TOTAL</b>	<b>4 759 123</b>	<b>1 073 084</b>	<b>1 888 115</b>	<b>1 797 924</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 673 038			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	165 725			

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	6 000			6 000

### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Incidence des règlements relatifs aux actifs et aux amortissements et dépréciations des actifs :

La différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique est traitée en dérogatoire. Elle provient de la différence entre les modes d'amortissements dégressifs et linéaires.

Les seules immobilisations décomposables concernent les agencements des constructions qui ont, dès l'origine, été traitées par composants.

Les durées d'amortissements retenues correspondent aux durées d'utilisation des biens par la Société.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	1 à 3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	6 à 10 ans
Matériel médical	Linéaire	2 à 7 ans
Matériel divers	Linéaire	7 ans
Agencements divers	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier coût d'achat.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

### **Dépréciation des valeurs mobilières**

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	5 185
Total	5 185

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 656
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 507
Dettes fiscales et sociales	93 241
Total	103 404

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	17 925
Total	17 925

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 270 386
Total	1 270 386

Nantissement des deux Gamma Caméras Siemens Symbia T6 au profit de la BNP Paribas en garantie des deux prêts ayant financé ces mêmes caméras (capital restant dû 13.202 €)

Nantissement du TEP SCAN DISCOVERY moyennant le prix de 1.290.000 € en garantie de l'emprunt ayant financé l'investissement (capital restant dû 1.257.184 €)

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
Financements Crédit-Bail mobiliers	395 694	395 694
Total (1)		395 694

##### Engagements reçus

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

**Crédit bail**

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			558 333		558 333
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			213 895		213 895
- exercice			99 318		99 318
<b>Total</b>			<b>313 213</b>		<b>313 213</b>
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			99 318		99 318
- entre 1 et 5 ans			289 676		289 676
<b>Total</b>			<b>388 994</b>		<b>388 994</b>
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans			6 700		6 700
<b>Total</b>			<b>6 700</b>		<b>6 700</b>

**SCINTIDOME**

SELAS au capital de 60 000 €  
Pôle Santé République – 105 Avenue de la République -  
63000 CLERMONT-FERRAND

RCS CLERMONT-FERRAND 453 165 409

PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT 2022  
SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 12 MAI 2023

RESOLUTION D'AFFECTION DUDIT RESULTAT VOTEE

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir pris acte :

- Que le niveau de la « Réserve Légale » justifiant d'une dotation atteignant le 10<sup>ème</sup> du capital social n'a plus besoin d'être dotée,
- Du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 représentatif d'un bénéfice de 1 170 098,22 €,

Déclare approuver la proposition du Président et décide d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice :

A titre de dividendes ..... 1 170 000,00 €,  
Au compte « Autres réserves » ..... 98,22 €,

Le dividende représente ainsi 195,00 € pour chacune des 6 000 actions composant le capital social de la Société et sera payable à compter de ce jour.

Sur le plan fiscal, ce dividende sera pour partie éligible au prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,80 % (article 117 quater du CGI - article 28 de la loi du 30 décembre 2017) ou, sur option, à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques résidentes (article 158-3, 2° du CGI), et sera assujéti aux prélèvements sociaux au taux de 17,20 %.

**ETANT PRECISE :**

- Que la « Réserve Légale » est entièrement dotée,
- Qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois exercices précédents :

EXERCICE	Dividende net par part	Mise en paiement	Dividende éligible à l'abattement de 40%	Dividende non éligible à l'abattement de 40%
2019	13,50 €	2020	40 527 €	40 473 €
2020	83,74 €	2021	84 074,96 €	418 365,04 €
2021	80,00 €	2022	400,00 €	479 600,00 €

- Qu'aucune réintégration de frais généraux visés à l'article 39-4 du CGI n'a été effectuée pour la détermination du résultat fiscal.

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité.**

Pour copie certifiée conforme  
Le Président  
Monsieur Alain CARTRON

